

GRIPPE & COVID-19, les nouveautés 2025-2026 !



Dernière mise à jour
le 21/01/2026



La campagne de vaccination hivernale a débuté le **14 octobre 2025**. Elle concerne la vaccination contre **la grippe** et le **Covid-19** ([DGS-Urgent N°2025_26](#) du 07/10/25 et [DGS-urgent 2025_24](#) du 17/09/25) :

Éligibilité

Vaccination saisonnière recommandée pour :

- Grippe** : tous les 65 ans et plus, les femmes enceintes, les personnes à risque dès l'âge de 6 mois et l'entourage des nourrissons ou des personnes immunodéprimées : 1 dose de vaccin trivalent **Vaxigrip®**, **Influvac®**, **Flucelvax®**, ou à partir de 65 ans préférentiellement **Efluelda®** ou **Fluad®**; (schéma spécifique de primovaccination entre 6 mois et 8 ans);
- Covid-19** : tous les 65 ans et plus, les femmes enceintes, les personnes à risque dès l'âge de 6 mois et les proches de personnes fragiles : 1 dose de **Comirnaty® LP.8.1** (schéma spécifique de primovaccination avant 5 ans).

Pour plus d'informations voir les
mémos Covid-19 / Grippe dans la boîte
à outils et calendrier vaccinal

2 nouveautés pour la campagne grippe 2025/2026 !

→ Cet automne pour la saison 2025-2026, **les vaccins trivalents remplacent les vaccins quadrivalents** : suppression de la souche B/Yamagata ne circulant plus depuis mars 2020 selon [les recommandations de l'OMS](#).



→ Il est recommandé d'utiliser préférentiellement des vaccins hautement dosé Efluelda® trivalent ou adjuvanté Fluad® trivalent pour les personnes de plus de 65 ans (1).

(1) Vaccination possible chez les plus de 65 ans avec les vaccins à dose standard

Vaccins grippe disponibles



Vaccins à "dose standard"

Vaxigrip® trivalent

Vaccin antigrippal inactivé (injection IM ou SC)

dès 6 mois

Influvac® trivalent

Vaccin antigrippal inactivé (injection IM ou SC profonde)

dès 6 mois

Flucelvax® trivalent

Vaccin antigrippal inactivé (injection IM)

dès 6 mois

À utiliser préférentiellement chez les adultes de + 65 ans

Efluelda® trivalent

Vaccin antigrippal inactivé Hautement dosé (injection IM)

dès 65 ans

Fluad® trivalent

Vaccin antigrippal inactivé Adjuvanté (injection IM)

dès 65 ans

OU

Vaccins covid-19 disponibles



Vaccins à "dose de 0.3 ml"

Comirnaty® LP.8.1 (Pfizer) 3µg

Flacon à diluer (attention le NaCl n'est plus fourni) - 3 doses



de 6 mois à 4 ans

Comirnaty® LP.8.1 (Pfizer) 10µg

Flacon prêt à l'emploi (PAE) - 6 doses



de 5 ans à 11 ans

Vaccins à "dose de 0.3 ml"

Comirnaty® LP.8.1 (Pfizer) 30µg

Flacon prêt à l'emploi (PAE) - 6 doses

de 12 ans à adulte

OU

Fiches pratiques et outils des
vaccins Comirnaty - 6 mois à
4 ans - 5 à 11 ans - 12 ans et +



Couleurs des couvercles de flacon des vaccins



Modalités de commande et
de distribution des vaccins
COVID-19



POUR INFOS EN 2025/2026

Le vaccin COVID-19 Comirnaty® LP.8.1 consiste en une seule molécule d'ARNm spécifique au sous-lignage LP.8.1 de la souche Omicron du virus Sars-Cov-2.

GRIPPE & COVID-19, les nouveautés 2025-2026 !



VACCINATION CONCOMITANTE GRIPPE & COVID-19

La co-vaccination contre le Covid-19 et contre la grippe est recommandée. Les deux injections peuvent être pratiquées le même jour, sur deux sites d'injection distincts. Si les deux vaccins ne sont pas administrés au même moment, il n'y a pas de délai à respecter entre les deux vaccinations.

Modalités de prise en charge de la grippe

Pourquoi cette tranche d'âge ?* : L'impact de l'épidémie 2024-2025 a été le plus marqué chez les enfants de moins de 15 ans et les 65 ans et plus. Aussi, chez les moins de 15 ans, le niveau d'intensité associé à la part des consultations en médecine de ville a été très élevé pendant plusieurs semaines (Santé Publique France. Surveillance de la grippe en France hexagonale, saison 2024-2025. version du 14/10/2025).

	DE 11 ANS (personnes éligibles)	DE 11 ANS (personnes éligibles)	DE 2 À 17 ANS* (sans comorbidités)
PRESCRIPTION	Réception d'un bon de prise en charge de l'Assurance Maladie . Prescription sur le bon de prise en charge obligatoire par un médecin ou une sage-femme.	Réception d'un bon de prise en charge de l'Assurance Maladie.	Pas de réception de bon systématique. Bon de prise en charge spécifique à éditer par le professionnel de santé (ameliPRO).
PRISE EN CHARGE	À 100% sur présentation du bon de prise en charge.	À 100% sur présentation du bon de prise en charge.	À 65% sur présentation du bon de prise en charge (2).
VACCINATION	Médecin, sage-femme ou infirmier (sur prescription médicale).	Médecin, sage-femme, infirmier ou pharmacien.	Règles de prescription et d'administration identiques à la population éligible.

(2) Prise en charge à 100% pour les femmes enceintes à partir du 6ème mois de grossesse et jusqu'à 12 jours après l'accouchement et pour les patients en ALD pour lesquels le vaccin est recommandé.

DGS-urgent N°2025_26,
assurance maladie (modalités de
remboursement) et calendrier vaccinal



IMPORTANT !

Le bon de prise en charge n'est pas envoyé à toutes les personnes éligibles (ex : les femmes enceintes, les personnes souffrant d'obésité sévère, l'entourage d'un nourrisson fragile, les bénéficiaires de l'AME). C'est aux professionnels de santé de déterminer leur éligibilité. Dans ce cas, les médecins, les sages-femmes, les infirmiers et les pharmaciens peuvent éditer un bon de prise en charge vierge disponible sur AmeliPRO. C'est le cas également pour les patients ayant égaré leur bon de prise en charge.



Modalités de prise en charge spécifique :

- Le vaccin contre le Covid-19 appartient au stock État, il est donc pris en charge à 100% pour tous.
- Pour les patients non éligibles aux recommandations de la vaccination antigrippale, pas de prise en charge par l'Assurance Maladie.

